Région Basse-Normandie

La démarche d'éco-citoyenneté en formation professionnelle

Région Basse-Normandie

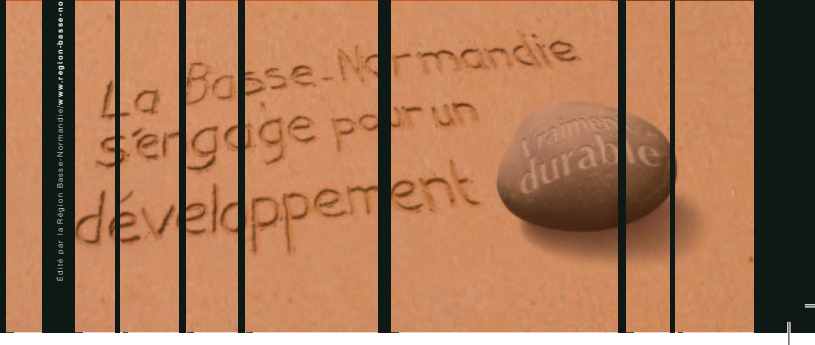

Édité par la Région Basse-Normandie www.region-basse-normandie.fr

CRBN_ECO_CITOYENNETE_12p.indd 1 20/05/08 11:54:10

édito

Former et éduquer à l'éco-citoyenneté

La Basse-Normandie s'est engagée à mettre en place les principes du développement durable au travers de son Agenda 21.

Laurent Beauvais
Président de la Région
Basse-Normandie

Agir en citoyen responsable, tel est l'enjeu de ce XXIe siècle. Le Développement Durable ne se cantonne pas aux seuls spécialistes, il nous concerne toutes et tous.
Le Développement Durable, c'est intégrer et conjuguer des préoccupations environnementales, économiques et sociales dans tous les actes de la vie humaine, du geste individuel quotidien à la décision internationale. C'est agir dès maintenant et pour longtemps. C'est privilégier une vision globale pour mieux comprendre les conséquences de nos actes et comportements.

Il nous faut conduire une politique ambitieuse et exemplaire en matière de Développement Durable, afin d'accompagner tous les bas-normands à faire des choix dans leur vie de tous les jours qui contribueront à améliorer réellement et durablement la situation : en se déplaçant à pied ou à vélo, en utilisant des transports collectifs, en évitant les pesticides dans les activités de jardinage, en économisant l'eau et l'électricité, en privilégiant les énergies renouvelables et/ou l'éco-construction dans la réhabilitation d'un logement, en choisissant des solutions de mobilité collective, en consommant des produits plus respectueux de l'environnement, en changeant de comportement dans son activité professionnelle, en participant à la vie sociale et à des démarches de solidarité vis-à-vis des populations fragilisées…

Une véritable prise de conscience des risques concernant la préservation de l'écosystème et les inégalités économiques et sociales doit avoir lieu avant qu'il ne soit trop tard. C'est dans cet esprit et sous l'impulsion de Yannick Soubien, Vice-Président de la Région Basse-Normandie et en charge de la formation professionnelle tout au long de la vie, que nous avons engagé la démarche d'éducation à l'éco-citoyenneté dans le champ de la formation professionnelle, en conformité avec le cadre plus général de notre Agenda 21.

Le document qui vous est proposé constitue l'outil de présentation de la démarche éco-citoyenneté engagée dans la durée avec tous les acteurs concernés sur le champ de la formation professionnelle.

Liste des organismes de formation et partenaires qui ont participé à la démarche

ACSEA Formation
AFPA Basse-Normandie
AFPI de l'Orne
AIFCC Insertion
AIFST
CESR
CFA de Coutances
CFPPA Saint-Lô Thère
CFTA La Ferté-Macé
CIFA / CIFE TP
CIFAC
CPS de Maltot
CPS Formation
ENEFA Formation
F MAJUSCULES
Foyer des Jeunes Travailleurs de Cherbourg
GRETA du Calvados
GRETA du Cotentin
GRETA des Estuaires
GRETA Sud Normandie
INFREP de Cherbourg
INFREP de Mortagne
INFREP de Touques
IRFA Normandie Maine de Caen
IRFA Normandie Maine de Damigny
ISF Normandie Maine
Maison Familiale Rurale de Pointel
Objectif Emploi
PROFIILE
PROMOTRANS
RETRAVAILLER de Caen
SELAMI
VIA Formation
VIS-A-VIS

CAFOC de Caen

ERREFOM

CAFOC de Nantes :
Prestataire en charge de l'accompagnement de la démarche - Cécile JOUIN, Xavier BLAY, Jean-Paul MARTIN

L'Agenda 21 Régional

Il s'agit d'un projet politique global qui invite les acteurs de la Région à s'engager dans un programme d'actions, à long terme, fondé sur les critères du Développement Durable, c'est-à-dire en intégrant le souci de préserver les intérêts des générations futures. L'Agenda 21 est un outil de mise en cohérence des politiques sectorielles de la collectivité régionale sur le territoire bas-normand favorisant un développement intégré, solidaire et partagé.

- développement économique
- éducation formation professionnelle
- transports
- tourisme
- mer et littoral
- aménagement du territoire
- agriculture
- recherche et culture
- jeunesse et sports

CRBN_ECO_CITOYENNETE_12p.indd 2-3 20/05/08 11:54:21

Démarche d'éco-citoyenneté en Basse-Normandie dans le cadre de la formation professionnelle

une démarche qui s'inscrit dans la durée

étapes	objectifs	actions mises en œuvre
2005 **Phase de lancement et diagnostic**	• Partage de vocabulaire et de valeurs communs • Diagnostic auprès de 15 organismes de formation	• Construction d'un lexique par un groupe d'experts de l'environnement • Conférence de présentation de l'éco-citoyenneté en formation professionnelle auprès des acteurs concernés
2006 **Phase de pré-expérimentation**	• Co/construction de référentiels communs et partagés	• Construction d'un «référentiel de compétences» • Construction d'un outil «7 repères clés» à la mise en œuvre d'un projet territorial éco-citoyen • Études des labels / normes engageant un établissement de formation dans un projet global éco-citoyen
2007 **Mise en œuvre des productions co/construites**	• Appropriation des référentiels • Échanges de pratiques • Accompagnement de structures engagées dans la démarche	• Actions de formation de formateurs • Mutualisation de pratiques et d'actions éco-citoyennes sur les territoires • Élaboration d'un guide pour une démarche d'engagement avec 12 directeurs d'organismes de formation • Partage de ressources pédagogiques
2008 **Phase de généralisation de la démarche**	• Évaluation de la démarche • Généralisation de la démarche à l'ensemble des actions de formation professionnelle de la Région	• Conférence de restitution de la démarche et des travaux réalisés • Formation des directeurs à l'utilisation du guide • Intégration d'exigences régionales dans les cahiers des charges des Appels Publics à Concurrence de la Région

CRBN_ECO_CITOYENNETE_12p.indd 4-5 20/05/08 11:55:01

DES COMPÉTENCES > DES PROJETS > UN FONCTIONNEMENT

Des compétences éco-citoyennes à développer

QUELLES PÉDAGOGIES POUR QUELS APPRENTISSAGES ?

Les pratiques pédagogiques

Au-delà des compétences techniques liées à la tenue d'un emploi et à l'exercice d'un métier, un premier référentiel a identifié les compétences transversales au regard des dimensions économiques, sociales et environnementales.

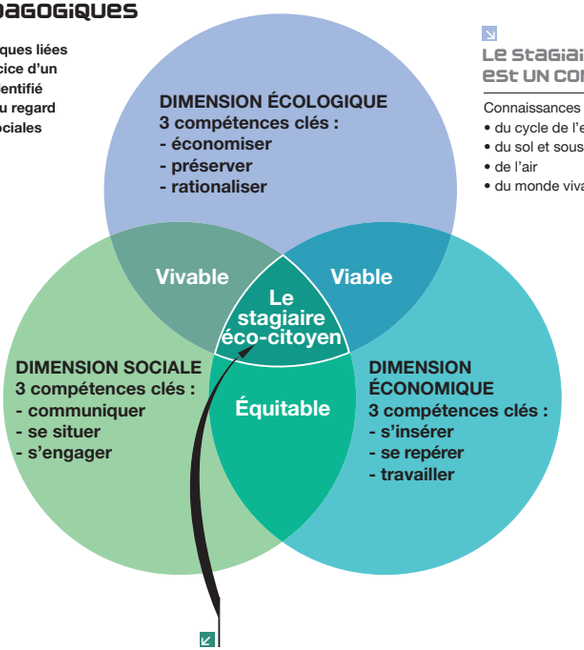

Le stagiaire est un consommateur

Connaissances :
- du cycle de l'eau
- du sol et sous-sol
- de l'air
- du monde vivant

Le stagiaire est un citoyen

- Respecter des procédures, des règles, des horaires
- Accepter des contraintes, des consignes, une hiérarchie
- Écouter et communiquer
- Etre acteur de son projet

Le stagiaire est un agent économique

Connaissances concernant :
- le travail
- le territoire, le bassin d'emploi, la Région
- les outils pour entrer dans le monde économique
- les aspects juridiques

A l'issue d'une action de formation, les bénéficiaires sont en mesure de :
1/ prendre conscience des enjeux du développement durable aux niveaux local et global
2/ analyser les conséquences de leurs actes en tant que citoyen, agent économique et consommateur
3/ mobiliser des comportements éco-citoyens
4/ être des acteurs-relais du Développement Durable

Un groupe de travail, composé de 14 professionnels de la formation professionnelle de la Région Basse-Normandie, a poursuivi les deux objectifs étroitement liés :

1/ identifier les compétences clés en matière d'éco-citoyenneté
2/ proposer des approches pédagogiques à privilégier

ILS ONT MIS AU POINT :

1/ **un référentiel de compétences** et leurs savoirs associés couvrant les 3 champs du développement durable (social, économique, écologique)

2/ des principes et des méthodes pédagogiques sur lesquels prendre appui pour faciliter les apprentissages visés : **le guide d'utilisation du référentiel de compétences en matière d'éco-citoyenneté**

LA DÉCLINAISON PÉDAGOGIQUE SELON 5 THÉMATIQUES :

1/ économie des ressources
Exemple d'action : intervention auprès des stagiaires sur le thème de l'économie des ressources, visite de la maison de l'énergie, bilan énergétique des ressources utilisées au quotidien dans le centre de formation etc.

2/ communication - vie au centre de formation
Exemple d'action : mise en place d'un outil d'auto-positionnement sur l'éco-citoyenneté, mise en place d'une boite à idées éco-citoyennes, construction d'une charte éco-citoyenne etc.

3/ recyclage - gestion des déchets
Exemple d'action : mise en place du tri sélectif dans l'organisme de formation, recyclage des piles, interventions et visites sur le recyclage etc.

4/ participation à la vie locale
Exemple d'action : rencontres d'acteurs locaux (élus, associations…), montage et réalisation d'un chantier formation, petit-déjeuner débat / café citoyen etc.

5/ mobilité - transport
Exemple d'action : utiliser les transports en commun, encourager le co-voiturage, sensibiliser à la sécurité routière etc.

CRBN_ECO_CITOYENNETE_12p.indd 6-7 20/05/08 11:55:04

Les projets de formation éco-citoyens
Quels repères pour une logique d'éco-citoyenneté ?

7 repères pour qualifier une action de formation éco-citoyenne

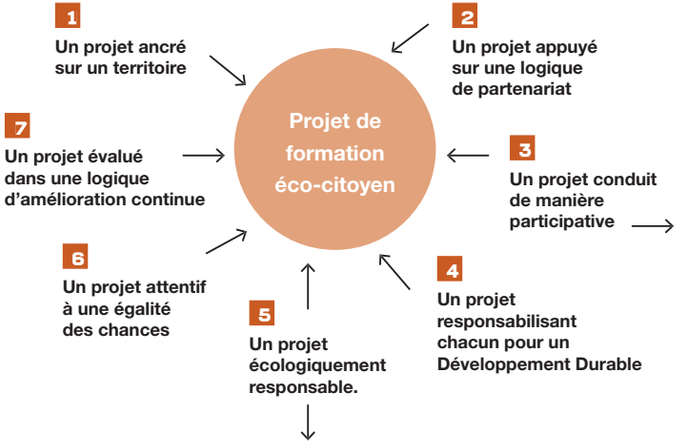

9 responsables pédagogiques ou d'organismes de formation ont construit ce référentiel.

7 repères qui concernent :
- **le processus de conception et de conduite de projet**
- **la nature des apprentissages.**

L'implication et la participation active des formateurs sont considérées comme une source d'efficacité.

Il s'agit de concevoir et conduire des projets de formation en étant spécifiquement attentifs à leur impact écologique. Ils doivent ainsi contribuer directement à la préservation de l'environnement et présenter une forme d'exemplarité en ayant également une vocation pédagogique.

Mise en application

6 porteurs de projets de formation éco-citoyens se sont appropriés le guide de conduite, ont échangé et formalisé leurs pratiques et ont rendu compte de leurs expériences par le biais de fiches action : projets qui mettent en œuvre les 7 repères.

2 exemples :

Le chantier patrimoine en dynamique : citoyenneté et savoir-faire traditionnels

PUBLIC : Personnes ayant des problématiques les éloignant des exigences de la formation qualifiante et de l'emploi durable. Une mixité de genre et d'âges a été recherchée. Les personnes en situation fragilisée au niveau local ont été prioritaires.

PROJET : Intérêt et opportunité d'engager des «chantiers formation» relatifs à la rénovation de patrimoines bâtis.
Pour la Région Basse-Normandie, il s'agissait de travailler en privilégiant une approche éco-citoyenne en prenant notamment appui sur l'éco-construction. Progressivement la réflexion s'est orientée vers la mise en dynamique de ces potentiels «chantiers formation», dans un cadre partenarial, au niveau local. Le pari consiste à créer un réseau durable de partenaires locaux qui puissent faire émerger et vivre des projets éco-citoyens en prise avec la réalité des situations des demandeurs d'emploi et des perspectives d'emploi proposées.

Un chantier formation : ré-emploi de textiles nautiques

PUBLIC : Personnes présentant des aptitudes à une production artisanale mais se heurtant à des difficultés importantes d'ordre sociologique ou relatives à leur capacité de communication, qui les écartent d'un accès immédiat à l'emploi.
Les objectifs des stagiaires accueillis :
- connaissance des métiers du nautisme et traitement des déchets,
- développement de compétences techniques liées à un savoir-faire artisanal,
- l'acquisition de compétences génériques transférables dans toute production demandant soin, minutie, travail en équipe …
- la sensibilisation à une démarche personnelle éco-citoyenne.

PROJET : Ce projet prend appui sur des activités de traitement et de réemploi de produits divers arrivés en fin de vie. Il s'agit par exemple de trier et recycler le linge de maison, une production de «doudou» pour enfants, une collecte de voiles ou de spis de bateaux pour les transformer en produits de maroquinerie. C'est de cette dernière activité dont il est ici plus précisément question.
Ce projet, conduit sous forme d'expérimentation, doit à terme aboutir à la création d'un atelier fonctionnant en autonomie. Il constituera un instrument parmi d'autres pouvant être mobilisé dans le cadre d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle de personnes sur ce point en difficulté.

CRBN_ECO_CITOYENNETE_12p.indd 8-9 20/05/08 11:55:05

des compétences > des projets > UN FONCTIONNEMENT

Un organisme de formation éco-citoyen

Démarche éco-citoyenneté et fonctionnement des organismes de formation : quelles articulations ?

Jean-Paul MARTIN, Directeur du CAFOC de Nantes ; Accompagnateur du projet bas-normand éco-citoyenneté en formation professionnelle

M. Martin, la Région vous a confié l'animation des diagnostics éco-citoyenneté des organismes de formation, depuis 2 années ; de quoi s'agit-il ?

Cette démarche repose sur une idée simple mais ambitieuse : pour contribuer aux changements des comportements individuels et collectifs, il est indispensable pour les organismes de formation de mettre en cohérence leurs messages et leur fonctionnement, le dire et le faire. En effet, comment un organisme peut-il convaincre les personnes en formation du bien-fondé des économies d'énergie s'il chauffe les courants d'air ? Comment peut-il influencer les individus sur la nécessaire lutte contre les discriminations s'il pratique lui-même la sélection sociale ? Comment peut-il prôner la citoyenneté s'il n'écoute ni ses personnels ni les stagiaires ? L'éco-citoyenneté, c'est une démarche globale qui vise à responsabiliser les personnes et les groupes en matière de développement durable. Il s'agit non seulement de modifier des façons de faire ponctuelles des personnes (trier les déchets, éteindre les lampes quand il fait jour, économiser l'eau) mais également les modes collectifs de pensée et d'action : participer aux échanges et aux débats, contribuer aux décisions en articulant étroitement et simultanément l'économie, le social et l'environnemental. Le principe de gouvernance, c'est-à-dire de l'association des intéressés à la prise de décision est un élément structurant qui conduit à questionner les modes de management dans les organismes.

Vous avez travaillé préalablement au repérage des différents labels ou normes mobilisables par les organismes de formation en matière d'éco-citoyenneté ; pouvez-vous nous en parler ?

Aujourd'hui, les initiatives sont nombreuses : les collectivités territoriales élaborent des agendas 21, les entreprises s'engagent dans la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE), des écoles ont défini un label «éco-école». Au-delà des intitulés s'expriment des différences avec une plus ou moins grande centration sur l'environnemental et sur la prise en compte des facteurs économiques et sociaux. Mais toutes ces démarches sont structurées par la méthodologie de conduite de projet : diagnostic, objectifs prioritaires, plan d'action, organisation et évaluation en sont les étapes clés.

Vous engagez l'animation d'un nouveau groupe de directeurs, en 2008 ; voyez-vous des changements significatifs des responsables de structures par rapport à la démarche globale engagée par la Région ?

Hier, la question principale posée par les organismes était : «faut-il s'investir ?». Au-delà des effets d'annonce et des portages politiques, les dirigeants s'interrogeaient sur le bien-fondé de la démarche. Aujourd'hui, la question centrale est «comment s'engager ?». Les dirigeants souhaitent construire un cadre, un projet qui permet de dépasser les initiatives individuelles pour fédérer des équipes, de positionner des événements dans une politique pérenne. Cette volonté s'accompagne d'une intention de questionner le fonctionnement global des structures, la dimension environnementale qui arrive souvent en tête, mais également la dimension sociale (politique d'achat, gestion des ressources humaines, hygiène et sécurité) et la dimension économique (politique des prix, investissements, partage de la plus-value). Ils ont conscience que l'éco-citoyenneté n'est pas le dernier gadget à la mode mais que c'est une véritable philosophie de l'action qui ne s'ajoute pas à la gestion du quotidien mais qui transforme les actes quotidiens du management.

En fonction des enjeux et des parties prenantes impactées, quels sont selon vous, les points les plus sensibles à travailler au sein des structures de formation engagées dans une telle démarche ?

L'axe central et structurant est l'approche systémique : il s'agit d'articuler étroitement le management (le fonctionnement), les prestations (les projets et actions de formation) et la pédagogie (les compétences à développer). Cette approche est la plus délicate à mener mais également la plus féconde car elle impose de considérer les différentes dimensions du Développement Durable (les trois piliers), le principe de gouvernance et les trois niveaux de l'action (le groupe, le dispositif, l'organisme).

Jean-Michel GADRAT, Directeur du centre de formation ACSEA Les Cèdres Lisieux

1) Pourquoi l'ACSEA Formation s'engage-t-elle dans l'éco-citoyenneté ?

C'est à partir des valeurs et objectifs de son Association mis en œuvre dans l'organisme de formation, à partir de son expérience et de ses pratiques, qu'ACSEA Formation a décidé de s'engager dans la démarche d'éco-citoyenneté.
L'ACSEA, dans son projet associatif mis à jour en 2000, a la volonté d'être «une association humaniste et militante qui veut promouvoir la citoyenneté active en s'appuyant sur les droits de l'homme et de l'enfant, la laïcité et le respect des différences.»
Dans son action et ses pratiques, l'organisme de formation a depuis sa création inscrit ses projets au sein des territoires en promotionnant le partenariat avec de nombreux acteurs, afin que ses réalisations participent à la promotion individuelle et collective des usagers, à la prévention et à la lutte contre les exclusions.
L'engagement dans l'éco-citoyenneté et le Développement Durable nous permet à travers ses trois domaines (Économie, Social, Environnement) de poursuivre et d'amplifier les objectifs, valeurs et actions de l'organisme dans le cadre des volontés associatives et du projet de la Région.

2) Quelles sont les différentes étapes de votre démarche ?

L'organisme a eu la volonté, face aux évolutions constatées et à venir (de la formation, de l'emploi), de s'engager dans une démarche de réflexion sur son projet, de le restituer dans les grands enjeux actuels, dans une démarche prospective et de s'inscrire résolument dans le cadre structurant du Développement Durable et de l'éco-citoyenneté.
Plusieurs étapes ont été définies, la constitution d'un groupe de pilotage (l'encadrement), d'un groupe projet (représentant l'ensemble du personnel), la consultation de l'ensemble des salariés, afin d'établir un diagnostic, d'intégrer les évolutions de la formation, de proposer des pistes d'actions et de construire un projet partagé.
Dans le même temps, il a été conduit auprès de soixante-dix partenaires et cent usagers, une enquête sur l'image et les attentes vis-à-vis de l'organisme.

3) Quels sont les appuis ou ressources que vous mobilisez ?

Ce travail a été initié dans la suite d'une participation active du Directeur et de Formateurs aux travaux initiés par la Région Basse-Normandie depuis 2005 (élaboration des référentiels et différentes conférences).
Il a ensuite été adopté par l'équipe de Direction et élaboré avec l'aide d'un consultant comme projet collectif pour l'organisme.
Présenté et adopté par le Comité d'Etablissement, il a été retenu comme prioritaire sur le plan de Formation et a bénéficié du soutien de l'OPCA Régional et National au titre d'une action innovante.
Vis-à-vis de l'éco-citoyenneté, nous utilisons les différents livrets et référentiels présentés par la Région avec l'appui méthodologique du CAFOC de Nantes, et nous avons décliné des versions particulières sur les filières techniques Hôtellerie et Bâtiment.

4) Et les personnes en formation, qu'en pensent-elles ?

Associées au diagnostic, les personnes en formation le sont aussi sur le projet, le relevé de leurs attentes et propositions.
Celles-ci nombreuses et variées recoupent l'ensemble des trois domaines du Développement Durable et posent sur de nombreux points les problématiques de la participation et de la gouvernance. Ainsi le souhait d'être acteur vis-à-vis des parcours de formation, de leur organisation, des locaux ou de la gestion de la vie collective sont présents.

5) Et votre personnel, est-il partant ?

La démarche de réflexion prospective sur le projet, liée à l'engagement dans l'éco-citoyenneté a été proposée et élaborée avec les représentants du personnel et les équipes.
Avec l'organisme consultant et accompagnateur, nous veillons à un respect de la mise en œuvre de réflexion et d'élaboration collective. Cette démarche a permis une adhésion collective, des mutualisations et des apports significatifs sur l'ensemble des champs de l'éco-citoyenneté.

L'accompagnement proposé

2006

Expérimentation du guide SD 21000 par un groupe d'organismes de formation : chaque structure a réalisé un diagnostic de son organisation et expérimenté l'outil de l'AFNOR en tant que modalité d'engagement de sa démarche

Adaptation de l'outil diagnostic pour prendre en compte les particularités de la formation professionnelle.
Co-construction d'un guide pour la réalisation d'un diagnostic aux organismes de formation.

2007

Guide spécifique pour une démarche d'engagement : Enjeux - performance - parties prenantes d'un diagnostic

2008

Élaboration d'un projet d'organisme en matière d'éco-citoyenneté : intégration dans le projet de l'organisme de formation de la dimension éco-citoyenneté

CRBN_ECO_CITOYENNETE_12p.indd 10-11 20/05/08 11:55:05

Abbaye-aux-Dames
Place Reine Mathilde - BP 523
14035 CAEN Cedex
Tél. : 02 31 06 98 98
Fax : 02 31 06 95 95
courrier@crbn.fr

Avec la Région, l'avenir prend de l'avance

Région Basse-Normandie

www.region-basse-normandie.fr

Crédit photos : B. Boutlet Reporter - Région Basse-Normandie/F. Decaens - Imprimé sur papier recyclé avec encres éco-solubles - Edition mai 2008

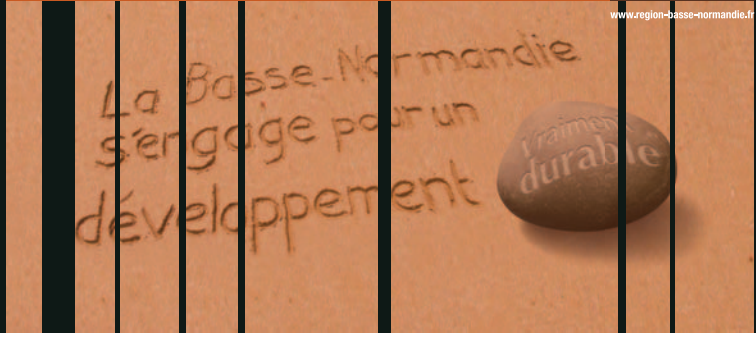

CRBN_ECO_CITOYENNETE_12p.indd 12 20/05/08 11:55:05